

**RÉFORME DU DROIT
DES ASSURANCES :
ÊTES-VOUS PRÊT ?**

Tout sur l'assurance condo, c'est aussi :

Une compréhension du rôle et des obligations qui échoient à un syndicat, des assurances requises en copropriété ainsi que des couvertures et des garanties qui s'y rattachent. Les participants y apprendront également comment recouvrer le montant d'une franchise auprès de copropriétaires fautifs. Ils se pencheront aussi sur la gestion d'un sinistre par différents intervenants, dont les experts en sinistres, et prendront connaissance de certaines dispositions du *Code de déontologie* qu'ils se doivent de connaître.



Formateur

Yves Joli-Coeur, avocat émérite

Associé principal du cabinet d'avocats et de notaires de Grandpré Joli-Coeur, Yves Joli-Coeur est expérimenté en matière de droit de la copropriété. Qu'il s'agisse entre autres de la délicate question des travaux en copropriété, du fonds de prévoyance et, bien entendu, des considérations relatives à l'assurance, celui-ci est intervenu auprès des instances décisionnelles dans le but de revoir la législation relative à la vente et à la gestion des copropriétés à vocation résidentielle. Trois sujets pour lesquels il a consacré autant d'ouvrages, publiés à la maison d'édition Wilson & Lafleur.

En 2009, il s'est vu remettre la distinction d'avocat émérite (Ad. E.) par le Barreau du Québec pour l'ensemble de son œuvre. Dix ans plus tôt, soit en 1999, il fondait le Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec, dont il est le secrétaire général. Yves Joli-Coeur a été l'instigateur du portail *Condolegal.com*, une référence en droit de la copropriété au Québec. Persuadé que le consommateur doit être valablement informé, il accorde des entrevues à des émissions d'affaires publiques afin de démystifier les subtilités de ce mode d'habitation.

Membre du Comité consultatif sur la copropriété, qui a tenu les Journées de consultation publique sur la copropriété à Montréal et à Québec, en 2012, Yves Joli-Coeur est l'un des personnages clés d'une réforme législative à venir au Québec. Celle-ci permettra un meilleur encadrement de la copropriété québécoise et contribuera à la protection du consommateur qui opte pour ce concept d'habitation.

**POUR LES INTERVENANTS EN ASSURANCE
DE DOMMAGES, EXPERTS EN SINISTRES ET
LES ADMINISTRATEURS OU GESTIONNAIRES
DE COPROPRIÉTÉ**

Tout SUR L'ASSURANCE CONDO !

**Une formation sur mesure
pour en maîtriser la complexité**

**FORMATION RECONNUE PAR
LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE
DE DOMMAGES (ChAD)
ET LE BARREAU DU QUÉBEC**



Réservation

Audrey Terrier

Tél. : 514 287-7277 poste 287

Courriel : a.terrier@djclegal.com

Formation en entreprise : on se déplace...

Les groupes travaillant en entreprise qui comptent 15 personnes et plus n'auront pas à se déplacer. Le formateur se rendra à leurs bureaux pour donner les cours. Nous contacter pour les détails.

Tarifs

Cette formation coûte 245 \$ plus taxes par participant.

Elle comprend un dîner et un livret qui vous sera remis sur place.

L'horaire est de 8 h 30 à 16 h 30.

Les membres du Regroupement des gestionnaires et des copropriétaires du Québec (RGCC) bénéficient d'un tarif préférentiel.



DE GRANDPRÉ JOLI-COEUR

S.E.N.C.R.L.

avocats-notaires

www.djclegal.com

www.condolegal.com

Numéro d'accréditation de la ChAD AFC06318



Tout sur l'assurance condo

Une formation sur mesure pour en maîtriser la complexité

À qui s'adresse cette formation?

Que vous soyez administrateur ou gestionnaire de copropriété, agent d'assurance, courtier en assurance de dommages ou expert en sinistre, cette formation est faite sur mesure pour vous. À une époque où la compétence et la rigueur sont de mise, demeurez en contrôle de la situation dans l'exercice de vos fonctions et disposez des outils requis pour une prestation de service irréprochable.

Qu'est que l'assurance condo?

L'assurance pour copropriétés est un produit complexe. Elle s'imbrique à un contexte juridique qui l'est tout autant. Un administrateur ou un gestionnaire insouciant en matière d'assurance condo pourrait engager sa responsabilité advenant un sinistre. Il en va de même d'un courtier en assurance de dommages ou d'un agent d'assurance, s'ils prodiguaient des conseils inadéquats.

Pourquoi cette formation ?

L'assurance condo Tout ce qu'il faut savoir vous familiarisera avec différents volets propres à la copropriété :

Notions de base en droit de la copropriété divisée

- La nouvelle loi 141 entrée en vigueur le 13 juin 2018;
- Le cadre législatif régissant la copropriété divisée;
- La déclaration de copropriété;
- Le fonds de prévoyance;
- Les assemblées générales de copropriétaires;
- Les budgets annuels;
- Les finances d'un syndicat de copropriété.

L'assurance du syndicat

- L'assurance obligatoire;
- Les assurances responsabilité civile pour le syndicat, les administrateurs, les copropriétaires et le gestionnaire;
- L'assurance d'une copropriété par phases;
- Le rôle du fiduciaire d'assurance;
- La souscription adéquate à une assurance pour syndicat;
- Le rôle joué par un évaluateur agréé;
- L'assurance d'un immeuble pour sa valeur à neuf;
- Les améliorations apportées à une partie privative;
- Les indemnités d'un assureur jugées trop faibles;
- Le rôle de l'expert en sinistre;
- Les recours subrogatoires.

Le sinistre et les différends avec le syndicat

- Ce qu'il faut vérifier avec le syndicat;
- La mise à jour de l'assurance.

Formation reconnue par le Barreau du Québec et par la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD) pour 7 unités de formation continue (UFC) en Technique d'assurance

Quelques ouvrages du formateur



L'ASSURANCE CONDO TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

La loi prévoit que le syndicat a un intérêt assurable dans tout l'immeuble, y compris dans les parties privatives. Cet ouvrage vise à éclairer les administrateurs et les copropriétaires sur leurs responsabilités respectives en cette matière. Il constitue un véritable guide pour répondre aux diverses problématiques fréquemment rencontrées.



ACHAT ET VENTE D'UN CONDO TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Contrairement aux idées reçues, les transactions relativement à la copropriété ne sont pas simples. Véritable guide de l'utilisateur en matière d'achat et de vente en copropriété, le présent ouvrage vise à en démystifier les nombreux aspects. Il met en perspective les situations souvent rencontrées.



TRAVAUX EN CONDO TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le vieillissement du bâti entraîne la nécessité de faire exécuter des travaux, et ceux-ci causent parfois des maux de tête aux administrateurs, aux gestionnaires et aux copropriétaires. Cet ouvrage vulgarise des notions parfois complexes de cet aspect de la vie en copropriété.

Disponibles à la Librairie Wilson & Lafleur Itée et en ligne au www.wilsonlafleur.com